

<https://www.snetap-fsu.fr/La-DGER-supprime-le-BEPA.html>



La DGER supprime le BEPA !

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Un monument de l'enseignement professionnel

Mis en place en 1972, le [BEPA](#) (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles) a représenté pour nombre de générations d'agriculteurs et d'agricultrices un diplôme majeur de l'enseignement agricole validant un niveau III (hier V), reconnu tant du point de vue des matières générales que des disciplines techniques et professionnelles. Il permettait l'acquisition d'un réel niveau technique et une véritable insertion professionnelle dans les différents métiers du monde agricole et maritime. Si la réforme du BAC PRO 3 ans en 2009 l'avait fragilisé et transformé, pour ne pas dire réduit, en diplôme intermédiaire « tout [CCF](#) », il gardait dans nos établissements, auprès de nos élèves, une valeur certaine, mais également auprès des professionnels qui, lors de la réforme du Bac Pro, avaient exigé son maintien dans le cursus. Avec l'épreuve E2, il conservait ce rôle particulier de mettre pour la première fois nos élèves en situation d'examen devant un jury comportant des professionnels.

Un *statu quo* impossible

Certes ce qu'était devenu le BEPA, à savoir un diplôme évalué uniquement en contrôle en cours de formation, avec une gestion et une organisation confiées totalement aux établissements, n'était pas durable... cependant il permettait pour de nombreux.euses élèves en difficulté face au Bac Pro 3 ans d'accéder à un premier diplôme professionnel encore reconnu par de nombreuses conventions collectives et par la profession et qui souvent leur permettait d'éviter un certain décrochage scolaire.

Au détour d'une question diverse

Cette information "choc" est tombée à l'occasion d'une question diverse que le SNETAP-[FSU](#) a posé lors du Comité Technique de l'Enseignement Agricole ([CTEA](#)) qui se tenait le mardi 10 mars. À notre demande de relance de la réflexion concernant les aménagements face aux problèmes soulevés par le BAC PRO 3 ans ainsi que l'annonce à l'Éducation Nationale de la transformation du [BEP](#) en une simple attestation, la [DGER](#), sans sourciller, nous a annoncé qu'elle entendait également supprimer le BEPA et proposer dès le 19 mars lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) son remplacement par une simple attestation dont les modalités seraient précisées plus tard...dans le cadre d'un groupe de travail.

À l'image du dialogue entre les personnels et le Ministère de l'Agriculture

Comment qualifier cette annonce ? Comment une nouvelle fois interpréter celle-ci au détour d'un échange sur une question diverse ? Alors que depuis près de 3 ans le SNETAP-FSU demandait que le groupe de travail émanant du Conseil National de l'Enseignement Agricole ([CNEA](#)), qui avait initié la réflexion sur les mesures d'évolution du BEPA et du BAC PRO, redémarre, la DGER ne nous répondait pas... La réponse est tombée ce mardi 10 mars... vers 12h20... Quel mépris !

Le SNETAP-FSU a demandé à être reçu en urgence par le Cabinet du Ministre sur ce sujet pour refuser sur le fond et sur la forme ce nouveau passage en force et ce qui s'apparente à un véritable mépris vis-à-vis des équipes pédagogiques, des élèves et de leur famille.